



**UNION EUROPEENNE**  
Fonds Européen Agricole  
pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les  
zones rurales



**RÉGION**  
**Nouvelle-Aquitaine**



PME Nouvelle-Aquitaine 2024 – V1.0 du 21/02/2024

## ANNEXE\_A\_Auto\_Diagnostic\_Effluents

**AUTO-DIAGNOSTIC VISANT A DETERMINER SELON LA NATURE DU PROJET ET L'ATELIER SUR LEQUEL PORTE LE PROJET LA NECESSITE DE FOURNIR UN DEXEL A JOUR**

### INFORMATIONS DEMANDEUR :

N° SIRET :

Raison sociale :

### Deux situations :

**1/ Le projet d'investissements porte en totalité sur les thématiques suivantes : Cocher la ou les cases correspondant à votre situation :**

- L'amélioration des performances énergétiques de l'élevage  
 L'autonomie alimentaire de l'exploitation

**Le diagnostic DEXEL n'est pas à fournir.**

**2/ Vous avez un autre projet d'investissements :**

**Il revient de compléter le tableau page 2 pour connaître l'obligation de fournir un DEXEL.**

Lecture de la conclusion de l'autodiagnostic : (cf tableau à compléter page 2)	
Aucune case rouge n'est cochée : A l'issue du projet, l'exploitation ne nécessite aucun ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents d'élevage.	<b>Diagnostic DEXEL non obligatoire.</b>
Au moins une case rouge est cochée : A l'issue du projet, présence potentielle d'effluents d'élevage nécessitant un ouvrage de stockage ou de traitement. OU Le projet comporte la construction ou la modification d'une fumière, bien que la réglementation autorise l'éleveur à stocker au champ son fumier compact ayant séjourné plus de deux mois sous les pieds des animaux.	<b>Diagnostic DEXEL<sup>1</sup> à jour obligatoire.</b>

<sup>1</sup> Versions acceptées : DeXeL v7.22.05 du 10/06/2022 ou postérieures

**Tableau à compléter pour les projets hors cas 1 :**

Types d'ateliers d'élevage du projet		SITUATION A L'ISSUE DU PROJET			
		Veuillez mettre une croix dans les cases correspondant à votre situation prévue à l'issue du projet			
<input type="checkbox"/>	Vaches laitières		<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	Génisses laitières dont tout ou partie est destiné au renouvellement du troupeau de l'exploitation		<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	Veaux de boucherie (y compris en API <sup>3</sup> nécessité de stocker ou traiter eaux de lavage du DAL <sup>4</sup> )		<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	Lapins		<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	Vaches allaitantes	Plein air intégral ou API avec fumier compact stocké au champ et aucun effluent d'élevage liquide		<input type="checkbox"/>	
		Aires d'exercice raclées ou surfaces d'aires de couchage curées avant 2 mois de présence		<input type="checkbox"/>	
		Aire de tétée utilisée en Veau Sous La Mère (VSLM), y compris veaux rosés	Avec Présence de fumiers et/ou jus à stocker		<input type="checkbox"/>
		Totalité du Fumier des VSLM et de l'aire de tétée mis sur l'API des vaches stocké au champ et aucun effluent d'élevage liquide		<input type="checkbox"/>	
	Etable entravée, logement de tout ou partie du troupeau (ne pas cocher cette case s'il s'agit d'un coin infirmerie abritant ponctuellement quelques animaux à isoler)		<input type="checkbox"/>		
<input type="checkbox"/>	Bovins à l'engrais	API avec fumier compact stocké au champ et aucun effluent d'élevage liquide		<input type="checkbox"/>	
		Aires d'exercice raclées ou surfaces d'aire de couchage curées avant 2 mois de présence		<input type="checkbox"/>	
		Etable entravée pour le logement de tout ou partie des bovins à l'engraissement		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Ovins Viande	API avec fumier compact stocké au champ et aucun effluent d'élevage liquide		<input type="checkbox"/>	
		Aires d'exercice raclées ou surfaces d'aire de couchage curées avant 2 mois de présence		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Ovins lait	Ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents nécessaire	Exploitation au RSD <sup>5</sup> avec dispositif de traitement validé par un SPANC <sup>6</sup>	<input type="checkbox"/>	
			Autres situations	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Caprins Viande	API avec fumier compact stocké au champ et aucun effluent d'élevage liquide		<input type="checkbox"/>	
		Aires d'exercice raclées ou de surfaces d'aire de couchage curées avant 2 mois de présence		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Caprins Lait	Ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents nécessaire	Exploitation au RSD avec dispositif de traitement validé par un SPANC	<input type="checkbox"/>	
			Autres situations	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Equins Asins	Plein air intégral ou fumier compact stocké au champ et aucun effluent d'élevage liquide		<input type="checkbox"/>	
		Autre situation : ouvrage de stockage des effluents nécessaire		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Porcs	Ouvrage de stockage ou de traitement d'effluents nécessaire		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Porcs en API	API avec fumier compact stocké au champ et aucun effluent d'élevage liquide		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Porcs plein air	Exclusivement fumier compact stocké au champ et aucun effluent d'élevage liquide		<input type="checkbox"/>	
		Autre situation : ouvrage de stockage des effluents nécessaire		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Volailles et Palmipèdes	Exclusivement fientes sèches ou fumier compact stocké au champ et aucun effluent d'élevage liquide (attention au respect des règles de biosécurité)		<input type="checkbox"/>	
		Autre situation : ouvrage de stockage des effluents nécessaire		<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Autre :	Préciser :		<input type="checkbox"/>	

<sup>3</sup> Aire paillée intégrale

<sup>4</sup> Distributeur automatique de lait

<sup>5</sup> Règlement sanitaire départemental

<sup>6</sup> Service public d'assainissement non collectif